

# CYCLISTES et RANDONNEURS de BALMA - Section Marche



## Bulletin d'inscription 2023/2024



(A faire parvenir à Hervé de Gasquet, Trésorier  
14 rue du Maréchal Murat - 31130 Balma)

(Les nouveaux peuvent glisser une photo pour enrichir notre trombinoscope)

Nom(s) et prénom(s) : .....

Date(s) de naissance(s) : .....

Adresse résidence : .....

Adresse(s) internet : .....

Téléphones fixe(s) : ..... mobile(s).....

La présente adhésion vaut acceptation des méthodes de gestion de mes données personnelles (consultable sur le site crbalma.fr ou au cours des permanences à Gauguin).

J'autorise la diffusion limitée aux membres du club de photos et coordonnées me concernant sur le site de l'association.

Un certificat médical de non contre-indication à la marche (CACI), de moins de 6 mois est exigé pour les nouveaux adhérents. Pour les autres, il est remplacé chaque année par la réponse au questionnaire de santé joint.

Merci d'entourer le tarif retenu dans le tableau ci-dessous et joindre un chèque à l'ordre de "Cyclistes et Randonneurs de Balma" :

Adhésion au C.R.B.	Assurance (obligatoire)	Revue	Licence FFRP avec assurance	Revue	Cotisation CRB	Total
Individuel Pratiquant la Marche uniquement	Responsabilité civile (0,70€)	Non	30.10	0	12	42.10
	Responsabilité civile (0,70€)	Oui	30.10	10	12	52.10
	R C et accidents corporels (2,85€)	Non	32.25	0	12	44.25
	R C et accidents corporels (2,85€)	Oui	32.25	10	12	54.25
Famille (les deux pratiquant la marche uniquement)	Responsabilité civile (0,70€)	Non	59.75	0	8	77,75
	Responsabilité civile (0,70€)	Oui	59.75	10	18	87,75
	R C et accidents corporels (5,5€)	Non	64,30	0	18	82,30
	R C et accidents corporels (5,5€)	Oui	64,30	10	18	92,30
Le marcheur du couple en cas de couple à activité mixte (un marche, l'autre vélo) l'autre (vélo) paie la cotisation du club 12€	Responsabilité civile (0,70€)	Non	30.10	0	6	36,10
	Responsabilité civile (0,70€)	Oui	30.10	10	6	46.10
	R C et accidents corporels (2,85€)	Non	32.25	0	6	38.25
	R C et accidents corporels (2,85€)	Oui	32.25	10	6	48.25
Individuel (ou couple) : pratiquant Marche et vélo	Voir conditions affiliés F.F.C.T.					

Fait le,

signature



Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche et du vélo.

Le ..... à .....

Je soussigné(e), Dr ..... déclare avoir examiné

Mme/M ..... âgé(e) de ..... et n'ayant pas constaté, à ce jour, de signe clinique ni d'antécédent personnel contre-indiquant la pratique de :

Randonnée pédestre (< 25 km)	<input type="checkbox"/> Hors compétition
Longe-côte/Marche Aquatique	<input type="checkbox"/> Hors compétition
Marche d'endurance (>25 km)	<input type="checkbox"/> Hors compétition
Marche Nordique	<input type="checkbox"/> Hors compétition
Vélo route	<input type="checkbox"/> Hors compétition <input type="checkbox"/> En compétition
VTT	<input type="checkbox"/> Hors compétition <input type="checkbox"/> En compétition

Pour permettre à nos animateurs de mieux encadrer le pratiquant, nous vous demandons d'ajouter les conseils que vous le jugez pertinents : Avec nos remerciements confraternels,

Les commissions médicales de la FFRandonnée et FFVélo

Tampon

Signature